

SESSION DE 2008

CA/PLP
**CONCOURS INTERNE
ET CONCOURS D'ACCÈS A L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION**

Section : COMPTABILITÉ BUREAUTIQUE

ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Durée : 4 heures

Calculatrice électronique de poche – y compris programmable, alphanumérique ou à écran graphique , à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999.

*Extrait du plan comptable autorisé.
Note de service du 23 février 1982 : « Le document autorisé ne doit comprendre que la liste des comptes, à l'exclusion de toute information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires. »*

L'usage de tout autre ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

SUJET

Nota : il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée. Les écritures comptables devront comporter le code journal, la date, le numéro et l'intitulé du compte, ainsi qu'un libellé.

Présentation de l'entreprise

Depuis sa création, **SAS IPARLAS**, entreprise du groupe finlandais WENDECK, s'est concentrée sur un métier : la mise au point et la fabrication de produits à base de bitume pour l'étanchéité. Afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients, la société a développé d'autres solutions, dans des domaines tels que la couverture, l'insonorisation ou le génie civil. Ses investigations et sa longue expérience permettent aujourd'hui aux professionnels de disposer d'une gamme très étendue de produits :

- étanchéité pour le bâtiment : toitures-terrasses comme parois enterrées ;
- étanchéité pour le génie civil : pour les ouvrages d'art comme l'environnement ;
- traitement des planchers : de l'imperméabilisation à l'insonorisation ;
- couverture : écrans de sous-toiture comme bardeaux ; pare-vapeur et pare-pluie pour les maisons à ossature bois.

Un exemple de réalisation : La société IPARLAS est intervenue en phase de projet pour conseiller le système d'étanchéité le mieux adapté d'un édifice sportif de Turin à l'occasion des derniers Jeux Olympiques d'hiver. La couverture a été réalisée avec 20 000 m² de membrane en bitume avec autoprotection métallique.

Le siège social est domicilié à Paris. L'entreprise possède 2 sites de production : une usine en Vendômois (Loir-et-Cher) et une usine en Nivernais

SAS IPARLAS

12, rue Médicis - 75680 Paris cedex 14

RCS Paris B 550 100 900 - Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 €

Exercice comptable du 1^{er} octobre au 30 septembre

TVA acquittée sur les débits

Le prorata temporis relatif aux amortissements se décompte sur 360 jours (1^{ère} jour inclus).

L'effectif total est de 340 salariés.

Vous effectuez un stage au sein de 2 services du siège social : formation continue, du département communication, sous la responsabilité de Franck Roscoat, et comptabilité, du département financier, sous la responsabilité de Valérie Deniseau

La plus grande partie des demandes de formation est de nature technique (logiciels DAO, laboratoire recherche-ingénierie, bureautique, linguistique, management). Les demandes linguistiques portent sur l'anglais. Les échanges avec la société-mère finlandaise se font en effet dans cette langue. Le management concerne le personnel de production qui par promotion est conduit à encadrer des équipes. En 2006, une formation a concerné 38 commerciaux aux techniques de base de bureautique. Ils disposent d'un portable depuis lequel ils passent désormais leurs commandes. Certaines formations sont obligatoires et nécessitent une mise à jour périodique : sécurité (sauveteur secouriste du travail), conduite chariot-élévateur, habilitation électricité.

Quatre dossiers vous sont confiés.

DOSSIER 1 : COMPTABILITÉ FINANCIÈRE ET FISCALITÉ

Vous trouvez quelques opérations réalisées par la société au cours du mois de septembre 2007. Vous devez en assurer le traitement comptable.

Vous disposez des documents suivants :

- Plan de comptes de l'entreprise (extraits) – annexe 1.1.
- Facture à DEGRAIVE – annexe 1.2.
- Courriers reçus relatif à la vente en franchise de TVA – annexes 1.3.
- Facture de SOLVADIS – annexe 1.4.
- Facture de SIDASA – annexe 1.5.
- Facture de FORMATION 4, matériel dédié à la formation en interne – annexe 1.6.
- Facture de DENAIN GESTION FORMATION, organisme de formation – annexe 1.7.

TRAVAIL À FAIRE

1.1 – Justifiez l'exonération de TVA de la facture de l'annexe 1.2.

1.2 – Comptabilisez l'annexe 1.2. sur le bordereau de saisie (ANNEXE A à rendre avec la copie).

1.3 - Comptabilisez les annexes 1.4. à 1.7. sur le bordereau de saisie (ANNEXE B à rendre avec la copie).

1.4 - Donnez la raison sociale et la qualité du bénéficiaire du règlement de la facture DENAIN (annexe 1.7).

Les opérations de trésorerie sont enregistrées quotidiennement à partir de la consultation du compte sur le site de la BIF (Banque Île de France), exceptés les chèques émis enregistrés à la date de création. L'entreprise n'utilise aucun compte d'effet (403000, 405000, 413000, 5113000, 511400).

Vous disposez de la page-écran des opérations de trésorerie du 28/09/2007 – annexe 1.8.

TRAVAIL À FAIRE

1.5 - Comptabilisez les opérations du jour au journal de banque (n° de pièces : n° du libellé de l'opération sur le relevé bancaire) sur le bordereau de saisie (ANNEXE C à rendre avec la copie).

La comptable Valérie DENISEAU vous remet :

- une facture de COFISEC relative à la formation en habilitation électrique reçue en octobre 2007 - annexe 1.9.
- Une facture REVUE FIDUCIAIRE – annexe 1.10.

TRAVAIL À FAIRE

1.6 - Comptabilisez les écritures relatives aux charges à régulariser à l'inventaire au 30/09/2007 sur le bordereau de saisie (ANNEXE D à rendre avec la copie).

Sur le site de production nivernais, l'entreprise a fait construire un nouveau bâtiment industriel. L'entreprise a retenu une ventilation en 9 composants. La comptable vous remet la liste de ces composants en annexe 1.11. Elle a commencé à calculer les amortissements au titre de l'exercice clos le 30/09/2007. Le rythme de consommation des avantages économiques sera régulier dans le temps.

TRAVAIL À FAIRE

1.7 – Terminez le calcul des amortissements 2007 (annexe 1.11) et enregistrer les dotations au 30/09/2007 - sur le bordereau de saisie (ANNEXE D à rendre avec la copie).

La comptable vous présente le plan d'amortissement prévisionnel d'un outillage spécial : un moule acheté au fournisseur Métallerie du Béton (annexe 1.12). À l'inventaire au 30 septembre 2007, un test de dépréciation a permis de déterminer une valeur vénale de 50 000,00 EUR.

TRAVAIL À FAIRE

1.8 - Présentez le plan d'amortissement rectifié pour 2007 et 2008 (ANNEXE E à rendre avec la copie).

1.9 - Enregistrez les écritures nécessaires au 30/09/2007 (ANNEXE D à rendre avec la copie).

À la clôture de l'exercice au 30/09/2008, la valeur vénale du moule est de 42 000,00. La comptable vous informe que pour les exercices suivants il faut considérer que la valeur actuelle à partir de 2008 est systématiquement égale à la valeur nette comptable.

TRAVAIL À FAIRE

1.10 - Présentez le plan d'amortissement rectifié établi le 30/09/2008 (ANNEXE F à rendre avec la copie).

1.11 - Enregistrez les écritures nécessaires au 30/09/2008 (ANNEXE G à rendre avec la copie).

DOSSIER 2 GESTION PRÉVISIONNELLE

La direction d'IPARLAS constate une inflation des budgets consacrés à la formation. Les formations en interne posent des problèmes d'organisation : difficultés pour trouver des salles, salles non adaptées à la formation, etc. L'entreprise fait de plus en plus appel à des organismes de formation extérieurs.

La direction du groupe envisage une réorganisation des formations. Deux solutions sont envisagées :

Solution 1 : organiser les formations dans des locaux adaptés loués,

Solution 2 : équiper un centre de formation interne.

L'entreprise continuera à faire appel à des organismes de formation pour des formations ne pouvant pas être organisées en interne et/ou concernant un ou deux salariés. L'objectif est de réduire au maximum ces formations qui grèvent considérablement le budget formation. En effet le coût moyen d'une journée de formation d'un salarié par un organisme extérieur est de 1 000 € sans compter les frais éventuels de déplacement et hébergement.

Monsieur Roscoat, chargé de cette étude par la direction, vous communique les données et les calculs de la première solution. Il vous demande de poursuivre le travail.

Vous disposez des annexes suivantes :

Annexe 2.1: Organisation de la formation et hypothèses retenues pour l'étude,

Annexe 2.2 : Coût annuel et coût moyen de formation de la solution 1 : location de salles,

Annexe 2.3 : Centre interne de formation.

TRAVAIL À FAIRE

2.1 – Déterminez le coût annuel total de formation pour la deuxième solution à l'aide de l'annexe H.

2.2 – Calculez le coût moyen d'une journée par stagiaire.

2.3 – Rédigez à l'attention de Monsieur Roscoat une note d'analyse des résultats des deux solutions (10 à 15 lignes).

Pour la suite du travail on considèrera que les charges totales pour 3 000 journées stagiaires de formation s'élèvent à 820 000 euros, dont 193 750 euros de charges fixes.

La direction de l'entreprise envisage de retenir le projet de centre de formation. L'entreprise est en pleine croissance mais il n'est pas envisageable d'utiliser de suite la capacité totale du centre de formation c'est-à-dire 7 500 journées-stagiaires.

L'hypothèse envisagée pour rentabiliser au maximum le centre est décrite dans l'annexe 2.4.

TRAVAIL À FAIRE

2.4 – Déterminez l'équation du budget du centre de formation.

2.5 – Calculez le budget IPARLAS correspondant à 5 500 jours-stagiaires.

2.6 – À quel prix la journée-stagiaire doit-elle être facturée par IPARLAS aux autres entreprises du groupe ?

2.7 – Dans l'hypothèse d'une utilisation de la capacité totale, quel sera l'impact de ce prix sur le budget de formation propre à IPARLAS ?

DOSSIER 3 : INFORMATIQUE

Le département Formation continue de IPARLAS gère les stages organisés en interne à l'aide d'un système de gestion de bases de données relationnel (SGBDR). Les formations font l'objet d'une présentation sur l'intranet de l'entreprise. Les formations sont assurées, soit par des salariés de l'entreprise appelés formateurs permanents, soit par des intervenants extérieurs qui facturent leurs prestations à l'heure. Des extraits du schéma conceptuel de données et du modèle relationnel de la base de données vous sont fournis en annexes I et J (à rendre avec la copie). L'annexe 3.1. précise les règles de gestion retenues.

Tournez la page S.V.P.

Chaque formation propose un nombre limité de places et appartient à l'un des sept domaines suivants :

- Recherche/Ingénierie/Laboratoire,
- Production et technique,
- Management et Ressources humaines,
- Gestion/Comptabilité,
- Commerce/Marketing,
- Informatique et Systèmes d'information,
- Langues vivantes.

Chaque domaine est référencé, et a un responsable.

TRAVAIL À FAIRE

3.1– Complétez le schéma conceptuel des données afin de prendre en compte les différents domaines de formation et la capacité d'accueil de chaque formation.

3.2 Vérifiez la concordance entre le schéma conceptuel de données et le modèle relationnel, et complétez le modèle relationnel.

3.3 – Présentez les requêtes permettant de répondre aux questions suivantes :

- Mademoiselle Charloy, secrétaire désire informer par courriel les stagiaires inscrits à la formation « Gestion budgétaire » d'un changement de lieu. Elle souhaite une liste classée par ordre alphabétique.
- La comptable souhaite connaître le nombre total d'heures attribuées à Monsieur Leroy, formateur permanent.

3.4 – Définissez la notion d'Intranet et donnez en les avantages pour l'entreprise.

DOSSIER 4 : DROIT ET ÉCONOMIE

Le responsable de la communication envisage d'intervenir lors des réunions avec les responsables de services sur le thème de la gestion des ressources humaines (GRH) et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), en particulier au regard des nouvelles dispositions de la loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 sur le sujet.

TRAVAIL À FAIRE

4.1 – Présentez sur ce thème une note d'information économique et juridique rédigée et structurée d'une trentaine de lignes afin de préparer les interventions de ce responsable.

ANNEXE 1.1

Extrait du plan de comptes

		445860	TVA sur factures non parvenues
145000	Amortissements dérogatoires	445870	TVA sur factures à établir
164100	Emprunts Banque Île de France	445880	TVA en attente déductible lors du paiement
205000	Logiciels	486000	Charges constatées d'avance
211000	Terrains	487000	Produits constatés d'avance
213XXX	Constructions (analyse par composant)	512100	Banque Ile de France
		519000	Concours bancaires courants
215400	Matériel industriel	531000	Caisse
218200	Matériel de transport	580000	Virements internes
218300	Matériel de bureau et informatique	601100	Achats matières premières France
2813XXX	Amortissements bâtiments (analyse par composant)	601120	Achats matières premières UE
		602100	Achats matières consommables
281551	Amortissements outillages spéciaux	602210	Achats combustibles
		602250	Achats fournitures de bureau
2913XXX	Dépréciations bâtiments (analyse par composant)	602650	Achats emballages récupérables non identifiants
291551	Dépréciations outillages spéciaux	606100	Achats fournitures non stockables (eau, énergie)
401CAP	Cap Secur Conseil	606400	Achats fournitures administratives
401COF	COFISEC	613000	Locations
401DEN	DENAIN	615000	Entretien et réparations
401DIM	DIMO gestion	618300	Documentations techniques
401REV	Revue Fiduciaire	624110	Transports sur achats France
401POR	PORI – Helsinki	624120	Transports sur achats UE
401SID	SIDASA	626100	Frais postaux
401SOL	SOLVADIS	626200	Frais de télécommunications
401SOF	SOFIB	627000	Services bancaires
404FOR	Formation 4	633300	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
408100	Fournisseurs, factures non parvenues		Charges d'intérêts
409100	Fournisseurs, avances et acomptes versés sur commandes	661000	Escomptes accordés
		665000	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
409600	Fournisseurs, créances pour emballages et matériel à rendre	681100	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles
411CLI	CLIMA FROID		Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations
411DEG	DEGRAIVE	681600	
418100	Clients, factures à établir		
419100	Clients, avances et acomptes reçus sur commandes	687100	
419600	Clients, dettes sur emballages et matériel consignés		
445200	TVA due UE	701100	Ventes produits finis France
445510	TVA à décaisser	701120	Ventes produits finis UE
445620	TVA déductible sur immobilisations, France	708500	Port et frais accessoires facturés (emballages, etc)
445622	TVA déductible sur immobilisations, UE	781100	Reprises sur amortissements des immobilisations
445660	TVA déductible sur autres biens et services, France	781600	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles
445662	TVA déductible sur autres biens et services, UE	765000	Escomptes obtenus
445670	Crédit de TVA à reporter		
445710	TVA collectée		

Tournez la page S.V.P.

ANNEXE 1.2

SAS IPARLAS

12, rue Médicis - 75680 Paris cedex 14
 Téléphone : 01 03 64 10 18 - Télécopie : 01 03 64 10 18
 Mél : iparlascontact@iparlas.fr
 N° document : FACTURE 008021 – Date : 20/09/07
 N° compte de tiers : 10011
 Date exp : 18/09/07
 Mode d'expédition : MORYPAKC

DEGRAIVE SAS
 6 AVENUE CHÂTEAU DU LOIR
 92400 COURBEVOIE
 France
 FR45 678 123 444

Code	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Code TVA
323	PF1319T095					
	ARMATURE BIOSCO 5100441320B	Unité	500	2,85	1 425,00	0
	Cde 612319- 1					
	ARMATURE TOIT BIOSCO A510044148A	Unité	500	3,90	1 950,00	0
	Cde 612319- 1					
	Emballage sur vente				6,50	0
	Port sur vente				350,00	0
	Remise		3 375,00	5,00%	- 168,75	
	Net HT				3 562,75	
	CDE EN SUSPENSION DE TVA	Code TVA	Taux	TVA		
	VOTRE DISPENSE DE VISA N°	0,00	Exo	0,00		
	A500V05110T/4256/2006 DU 01/04/07					
	TOTAL EUR				3 562,75	

Règlement : virement au 30/10/2007

RCS

Paris B 550 100 900 - Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 €
 CCP La Source 1403-58 D – code APE 275C – N° TVA : FR 19 550 100 900 – SIRET 550 100 900 00017

ANNEXES 1.3

Direction générale des impôts - Direction des grandes entreprises
 8 rue Courtois - 93505 PANTIN CEDEX
 Mél : ifu2-dge@dgi-finance.gouv.fr

IPARLAS
Reçu le 09/04/07

SAS DEGRAIVE
 6 Avenue Château du Loir
 92400 COURBEVOIE

Pantin, le 1^{er} avril 2007

Achats en franchise de taxe
 Certificat dispense de visa n° **A500V05110T/4256/2007**

L'inspectrice des impôts soussignée certifie que la SAS DEGRAIVE, domiciliée à COURBEVOIE (92400), a été dispensée, au titre de l'année 2007 et par autorisation n° A500V05110T/4256/2007 en date du 1er avril 2007 du visa des attestations et avis d'importation justifiant les achats, acquisitions intracommunautaires et importations en franchise de la taxe sur la valeur ajoutée.

L'inspectrice des impôts

SAS DEGRAIVE
 6 Avenue Château du Loir
 92400 COURBEVOIE

IPARLAS
Reçu le 09/04/07

SAS IPARLAS
 12, rue Médicis
 75680 PARIS cedex 14

Attestation d'achat de biens ou de services en franchise de TVA pour l'année 2007
 (article 275 du CGI)

Nous soussignés, DEGRAIVE SAS, certifions que les biens que nous vous commandons pour cette année, sont destinés à être exportés en l'état ou après transformation.

Nous vous délivrons, pour les facturations du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, une attestation de dispense de visa et de chiffre.

ANNEXE 1.4

SOLVADIS France

Zone industrielle La Haie des Cognets
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
Téléphone : 02 99 29 46 00
Télécopie : 02 99 30 52 12

N° ident. TVA : FR 12 559 200 829
SA à directoire et conseil de surveillance
au capital de 4.650.609 euros
RC Rennes B 559 200 829
SIRET 559 200 829 00138 – APE 515 L

Note du service comptable :
La javel et la soude constituent des matières premières.
Les autres acides sont des matières consommables.

IPARLAS
12 rue Médicis
75680 PARIS CEDEX 14
TVA UE : FR34 550 100 900

	Date facture	N° facture	Code client	Commande	Commercial
	20/09/2007	301822	104190	50A341	22TK
Libellé	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant	TVA
Acide nitrique 57/58 % Box 24x40 K Box N° 2435	960,00	1 000 K 1 XC	210,00	201,60	1
Acide phosphorique 85 % Demi-bonbonne consignée de 30 litres	1 200,00	1 000 K 24 DC	750,00	900,00	1
Extrait javel 13% chlore Actif conteneur depote 2500 litres	3 075,00	1 000 K 2 500 LI	200,00	615,00	1
Lessive de soude 30,5 % Conteneur depote de 2500 litres	3 338,00	1,000 K 2,500 LI	260,00	867,88	1
Bisulfite de soude 38 % Technique/24,2 % SO2 Conteneur depote 2500 litres	3 325,00	1,000 K 2,500 LI	250,00	831,25	1
Acide chlorhydrique 33 % XC24/35K/K Box N° 2402	840,00	1 000 K 1 XC	240,00	201,60	1
Consignation/déconsignation	24,00	UN	24,00	576,00	1
Consignation/déconsignation	2,00	UN	958,00	1 916,00	1
Consignation/déconsignation	1,00	UN	19,00	19,00	1
Escompte	3 617,33		0,50%	18,09	

Virement postal Rennes 20041 01013 0004329C039 39
Échéance : 30/09/07

TVA	Taux	Base	TVA	TTC
1	19,60%	6 110,24	1 197,61	7 307,85

ANNEXE 1.5

SIDASA

Domicilio social : Farell, 08014 Barcelona (SPAIN)
Tel. (34) 93 432 94 00 - Fax (34) 93 422 60 14
sidasa@sidasa.com

Note du service comptable :
Matières consommables.

Inscrita en el Registro Mercantil de Barcelona Tomo 7439, Libro 6707, Seccion 2, Folio 1, Hoja 88928 CIF A28059129 - VAT : ES 28059129

Date fact. : 22/09/07

FACTURE/FACTURA/INVOICE

N. Fact. : 217230

TVA UE : FR34 550 100 900

IPARLAS

Mode de règlement : traite acceptée 90 J

12 rue Médicis

Échéance 22/12/07

75680 PARIS CEDEX 14 – FRANCIA

FR 19 550 100 900

Dénomination	Code	Quantité	Prix	Montant
QUIMAL SEAL 103 ADDITIF P/COLMATAGE	70791500	25.00 LTS	3,82	95,50
QUIMAL DESOX 211-A ADDITIF P/BAIN DE NEUTRALISA	72310122	25 KG	7,91	197,75

POIDS BRUT : 52 KG

POIDS NET : 50 KG

NBRE COLIS : 2

CODE DOUANIER : 38249050

MONTANT SANS REMISE	PORT	BASE IMPOSABLE
293,25	15,00	308,25
% TVA	TVA	TOTAL FACTURE
0,00	0,00	308,25

ANNEXE 1.6

Formation 4

Boulevard de l'Oise
95006 Cergy Pontoise Cedex
Téléphone : 01 30 31 61 61
Télécopieur : 01 30 31 74 26
SAS au capital de 8 400 000 €
RCS Pontoise 542 078 555
APE 246C

TVA FR 25 542 078 555

IPARLAS
12 rue Médicis
75680 PARIS CEDEX 14

*Note du service comptable :
Avantages économiques attendus
régulièrement sur 3 ans*

FACTURE 5106905 du 28/09/2007
DEVIS 1238543 du 27/07/2007

LIVRAISON 3410291 du 28/09/07

Désignation	Qté	PU Brut	Remise	PU Net HT	Montant HT
Ensemble PUPITRE FORMATION					
Matériel informatique					
Tablette Formation Board Pro Surface d'écriture 173x133 2 stylos électroniques/effaceur Séries et USB pour connexion PC	1	2 288,00	15,00%	1 944,80	1 944,80
Logiciel Interwrite et drivers					
Linux/Windows pour utilisation tablette Formation Board Pro	1	750,00		750,00	750,00
Vidéo projecteur SVGA VT460 LUMENS					
	1	1 390,00		1 390,00	1 390,00
Lampe pour vidéo projecteur VT460					
	2	319,53		319,53	639,06
Net commercial HT					4 723,86
Escompte					47,24
Net financier HT					4 676,62
TVA					916,62
TTC - échéance 7 octobre 2007					5 593,24

ANNEXE 1.7

DENAIN GESTION FORMATION

SAS au capital de 600 000 €
RCS Reims B 400 322 122
SIRET 400 322 122 00038
NAF 722A
N° TVA Client 34 550 100 900

FACTURE N° FE210200 - 29/09/07

IPARLAS
12, rue Médicis
75680 PARIS CEDEX 14

Code	Désignation	Qté	TVA %	PU HT Euro	Montant HT Euro
F090C000A2	Formation et transfert de compétences Date : 27/28 sept 2007 Participant(s) : Antoine Ferdinand	1,00	19,60	1 000,00	1 000,00

Cette facture tient lieu de convention
de formation ° 85 90 03211 70

TVA sur encaissement

N° TVA Intracommunautaire : FR 40 500 344 211

Pour être libérateur, votre règlement
doit être effectué à l'ordre de :
GI Facteur-France, 92988 LA DÉFENSE
RIB 13580 00003 005554321120 56 qui le reçoit par
subrogation dans le cadre d'un contrat d'affacturage
Échéance : 30-oct-2007

TOTAL HT	1 000,00
-----------------	----------

TVA	196,00
------------	--------

TOTAL TTC	1 196,00
------------------	----------

Acompte versé	150,00
----------------------	--------

Net à payer	1 046,00
--------------------	----------

Parc Sans Souci - 128 Chemin Vert - 50100 REIMS
Téléphone : 03 26 77 10 13 - Télécopie : 03 26 77 10 15 - Mél : formation@denainformation.fr

Important
Note du service comptable

Ci-joint écriture constatée dans
notre comptabilité le jour du
paiement de l'acompte

Date	Pièce	Tiers
01-sept	CHQ 89231	DENAIN
Compte	Débit	Crédit
409100	125,42	
445660	24,58	
512100		150,00

ANNEXE 1.8

https://ibanqueiledefrance.fr/				
Date	Libellé opérations	Débit	Crédit	Solde
28-sept	RETRAIT ESPÈCES 889341	500,00		32 688,92
28-sept	CHQ 66754123	995,64		31 693,28
28-sept	EFFET DOMICILIÉ RELEVÉ 093597	20 000,23		11 693,05
	RELEVÉ EFFET À PAYER SOFIB			
28-sept	ÉCHÉANCE PRÊT 00955123	654,72		11 038,33
	dont intérêts : 56,25			
28-sept	REMISE EFFETS ESCOMPTE 045821		6 734,00	17 772,33
	LCR NA CLIMA'FROID MAGNÉTIQUE			
28-sept	INTÉRÊTS ESCOMPTE 045821	68,01		17 704,32

Les services bancaires sur escomptes des effets sont négociés à l'année.

ANNEXE 1.9

<p>COFISEC</p> <p>SAS au capital de 101 100 EUROS 1 rue yvan Pavlov 93157 LE BLANC MESNIL CEDEX RCS Bobigny 314 282 633 Téléphone 01 49 39 41 17 - Télécopie 01 45 91 26 58</p>	<p>Organisme de formation enregistré sous le n° 11930223693 SIRET 314 282 633 00077 APE 804C</p>
<p>Facture 051208 Date 25/10/2007 N° compte 2071234R</p>	<p>IPARLAS 12, rue Médicis 75680 PARIS CEDEX 14</p>

Désignation	Quantité	PU HT	montant H
Stage habil électrique H0-B0 1 J	1	1 250,00	1 250,00
Stage habil électrique B1B2V 2 J	1	2 500,00	2 500,00
Stage du 27 et 28 sept 2007			

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA
19,60%	3 750,00	735,00

Montant TTC
4 485,00

Chèque 30 jours le 10 soit le 10/11/07
 TVA acquittée sur les débits

ANNEXE 1.10

Groupe REVUE FIDUCIAIRE 100 rue La Fayette 75485 Paris Cedex 10 SA au capital de 1 061 750 EUR RCS PARIS 552 072 308 N° TVA UE FR39552072308			FACTURE 77561 du 18 novembre 2006			
Abonné T15/4503/12187			IPARLAS 12, rue Médicis 75680 PARIS CEDEX 14			
Quantité	Libellé	PU HT	Montant H	Taux TVA	TVA	Total
1	Abonnement Revue Fiduciaire Payé 01/12/06 au 30/11/07	67,58 €	67,58 €	2,10%	1,42 €	69,00 €
Échéance : 30/11/06		Comptabilisé le 20/11/2006 Payé le 30/11/2006 - Virement banque Harvet Paris			Montant à payer 69,00 €	

ANNEXE 1.11

Compte	Date livraison	Composant bâtiment ATI-1	Valeur HT	Fournisseur	Durée des avantages attendus	Valeur résiduelle	Amortissement 2007
213111	1-avr.-07	Couverture	250 912,45	ASTEN	40	-	3 136,41
213112	1-avr.-07	Étanchéité bardage	204 463,52	ASTEN	40	-	2 555,79
213113	1-avr.-07	Chauffage-ventilation	118 143,36	LUBIN	10	-	5 907,17
213114	1-avr.-07	Peinture au sol	4 734,81	WATCO	3	-	789,14
213115	1-avr.-07	Portes coulissantes électriques	86 679,87	BATOR	5	-	8 667,99
213116	1-avr.-07	Portes à relevage rapide	75 305,25	BATOR	5	-	7 530,53
213117	1-avr.-07	Electricité	35 362,73	CLEMESSY	10	-	à calculer
213118	1-avr.-07	Alarme incendie	8 039,42	CLEMESSY	5	500,00	à calculer
213119	1-avr.-07	Métallurgie et serrurerie	50 889,88	ASP	10	3 000,00	à calculer

ANNEXE 1.12

Code : Désignation : MOULE NEW PAC JEU N° 1

N° de compte : Libellé : OUTILLAGES SPECIAUX

Code famille : OUTILSPEC Libellé : OUTILLAGES SPECIAUX

Localisation : API T1 Libellé :

Code analyt : Libellé :

P. comptable : Fournisseur : METALLERIE DU BETON

Type d'amortissement : LINEAIRE

Dates : Durée : 4 ans 0 mois Valeurs : D'achat : 68166.48

Achat : 01/02/2007 A amortir : 68166.48

Debut : 01/02/2007 Amort. fiscal : 68166.48

Quantité : Date de fin : 31/01/2011 Taux : 25.00 %

Année	Valeur	Dotation	Cumul	Valeur résiduelle
2007	68166.48	11361.08	11361.08	56805.40
2008	56805.40	17041.62	28402.70	39763.78
2009	39763.78	17041.62	45444.32	22722.16
2010	22722.16	17041.62	62485.94	5680.54
2011	5680.54	5680.54	68166.48	0.00

ANNEXE 2.1. Organisation de la formation et hypothèses retenues pour l'étude

- Organisation :
 1. L'effectif moyen de chaque stage est de 10 participants.
 2. La durée de travail hebdomadaire dans l'entreprise est de 35 heures sur cinq jours, durée respectée pour les formations.
 3. La rémunération forfaitaire des intervenants extérieurs indépendants est de 1 000 € par journée de formation. Ces formateurs extérieurs ont droit au remboursement de leur frais de déplacement, hébergement et repas évalués à 250 € par journée.
 4. Concernant les formateurs salariés de l'entreprise :
 - afin de tenir compte des préparations, leurs durées de formation prises en charge sont affectées d'un coefficient de 1,5.
 - Le salaire horaire brut moyen retenu est de 23,08 euros.
 5. Taux des charges sociales patronales de l'entreprise : 43 %.

- Hypothèses :
 1. La durée des stages est fonction des besoins. C'est la raison pour laquelle les calculs seront effectués sur un nombre global de jours-stagiaires de formation. 3 hypothèses sont retenues à savoir :
 - 3 000 jours-stagiaires, soit 300 jours de stage,
 - 5 250 jours-stagiaires, soit 520 jours de stage,
 - 7 500 jours-stagiaires, soit 750 jours de stage.
 2. Les salaires et les remboursements des frais réels de déplacement des participants ne seront pas pris en compte dans l'étude. Ils sont quasi identiques dans les deux solutions.

ANNEXE 2.2. Location de salles

SOLUTION 1 : FORMATION EXTERNE

Nombre de jours-stagiaires	3 000	5 250	7 500
Tarif à appliquer	190	180	165
forfaits hôteliers	570 000	945 000	1 237 500
Coûts formateurs-salariés			
Salaires bruts	36 345	63 604	90 863
charges sociales patronales	15 629	27 350	39 071
Intervenants extérieurs			
rémunération	150 000	262 500	375 000
forfait déplacement-hébergement	37 500	65 625	93 750
2-1 COÛT TOTAL	809 474	1 364 079	1 836 185
2-2 COÛT MOYEN	269,82 €	259,82 €	244,82 €

Remarques : gratuité pour l'hébergement des formateurs salariés, stages assurés pour moitié par des formateurs salariés et pour moitié par des extérieurs.

Tournez la page S.V.P.

ANNEXE 2.3.

Solution 2 : Centre interne de formation

1. Local situé sur le site de production en Vendômois
 - Mis à disposition d'un local de 150 m² : coût annuel 70 000 €.
 - Aménagement/mobilier : 150 000 €
 - Matériel informatique (ordinateurs, vidéo projecteurs, imprimantes... 60 000 €
 - Le rythme de consommation des avantages économiques serait régulier, 8 ans pour les agencements et le mobilier, 3 ans pour les matériels informatiques,
 - Les agencements, mobiliers et matériels informatiques seraient financés par un emprunt au taux de 5%.
2. Frais de fonctionnement
 - Les impôts locaux, l'entretien, la consommation d'énergie... sont évalués à 40 000 € par an.
 - Fournitures pédagogiques : 700 € par journée de stage.
 - Déjeuner et boissons : 200 € par journée de stage.
3. Formation
 - Organisation et suivi des stages : un collaborateur de M. Roscoat sera détaché pour assurer l'organisation et le suivi des stages. Son salaire mensuel brut est de 2 000 €.
 - Le département formation souhaite utiliser pleinement les compétences de ses salariés y compris dans les formations. Celles-ci seraient assurées par des formateurs, salariés de l'entreprise à hauteur de 80%, le reste par des intervenants extérieurs.
4. Hébergement des participants dans des hôtels à proximité du centre
 - coût moyen d'hébergement des participants évalué à 60 € par journée-stagiaire.
5. Déplacement/hébergement des formateurs salariés
 - coût moyen 80 € par jour.

ANNEXE 2.4. : Rentabilité du centre

Ouverture des formations aux salariés des entreprises du groupe

- L'entreprise IPARLAS prévoit une utilisation de 5 500 journées-stagiaires et envisage de proposer les journées disponibles aux autres entreprises du groupe.
- Les inscriptions se feront par l'Intranet de l'entreprise.
- IPARLAS appliquera une marge de 50% sur le coût marginal pour couvrir le risque d'une insuffisance d'inscriptions et éventuellement réduire le coût de formation de son personnel.

ANNEXE 3.1. RÈGLES DE GESTION

- règle 1 : Un stagiaire peut s'inscrire à plusieurs formations.
- règle 2 : Une formation est assurée par plusieurs formateurs.
- règle 3 : Le formateur est soit permanent soit extérieur.

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

ANNEXE E (à rendre avec la copie)

Plan d'amortissement linéaire et dépréciation d'une immobilisation

Valeur d'origine de l'immobilisation		Base amortissable			
Valeur résiduelle		Taux linéaire			
Durée de l'amortissement (année)					
Date de mise en service					
Début de l'exercice comptable de 12 mois					
Prorata calculé sur la base d'une année de 360 jours					
Rang	Année de fin exercice	Plan d'Amortissement de base		Valeur nette comptable corrigée	
		Annuité	VNC		
1	2007				
2	2008				
		Amortissements		Dépréciations	
		Dotations		Cumul	
		Cumul		Dotations (+)	
				Reprise (-)	
				Cumul	

ANNEXE F (à rendre avec la copie)

Plan d'amortissement linéaire et dépréciation d'une immobilisation

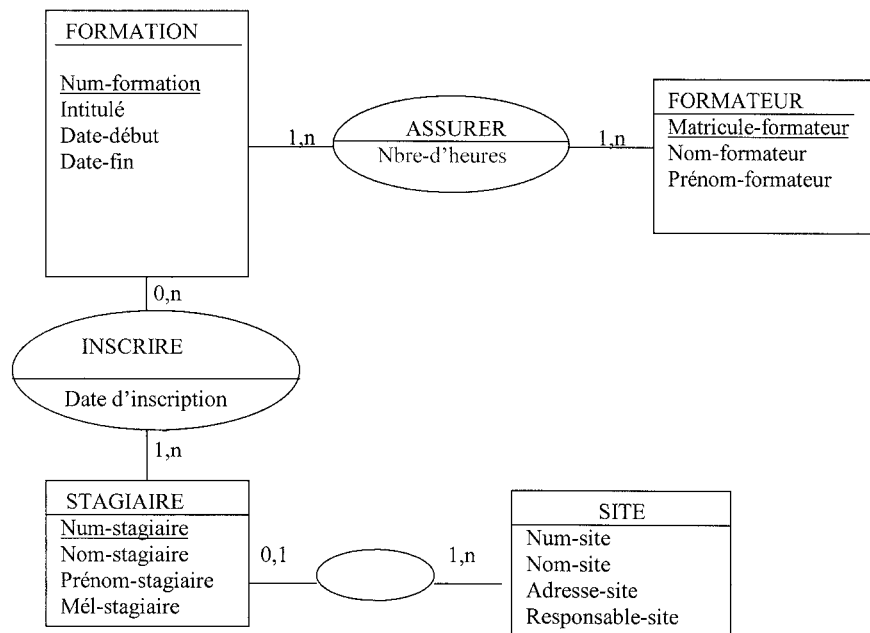
Valeur d'origine de l'immobilisation		Base amortissable			
Valeur résiduelle		Taux linéaire			
Durée de l'amortissement (année)					
Date de mise en service					
Début de l'exercice comptable de 12 mois					
Prorata calculé sur la base d'une année de 360 jours					
Rang	Année de fin exercice	Plan d'Amortissement de base		Valeur nette comptable corrigée	
		Annuité	VNC		
1	2007				
2	2008				
		Amortissements		Dépréciations	
		Dotations		Cumul	
		Cumul		Dotations (+)	
				Reprise (-)	
				Cumul	

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

ANNEXE I
(à rendre avec la copie)

EXTRAIT DU SCHEMA CONCEPTUEL DE DONNÉES



NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Académie : _____ Session : _____

Concours : _____

Spécialité/option : _____ Repère de l'épreuve : _____

Intitulé de l'épreuve : _____

NOM : _____

(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : _____ N° du candidat

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)

FI1-4

ANNEXE J
(à rendre avec la copie)

EXTRAIT DU MODÈLE RELATIONNEL

FORMATION (Num-formation, Intitulé, Date-début, Date-fin,

FORMATEUR (Matricule-formateur, Nom-formatcur, Prénom-formateur)

PERMANENT (Matricule-formateur, Salaire-mensuel)

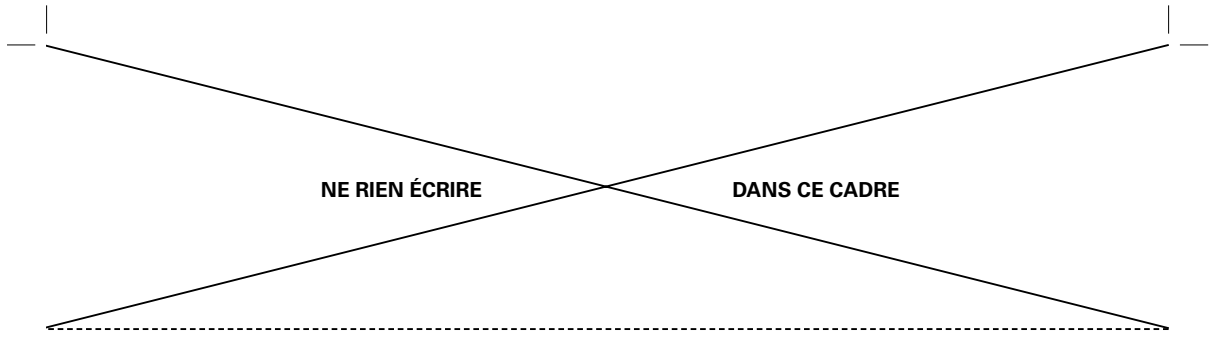
EXTÉRIEUR (Matricule-formateur, Taux-horaire)

STAGIAIRE (Num-stagiaire, Nom-stagiaire, Prénom-stagiaire, # Num-site)

SITE (Num-site, Nom-site, Adresse-site, Responsable-site)

ASSURER (Num-formation, Matricule-formateur, Nbre-d'heures)

INSCRIRE (Num-formation, Num-stagiaire, Date d'inscription)



NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE